

La cartographie des sols en Normandie

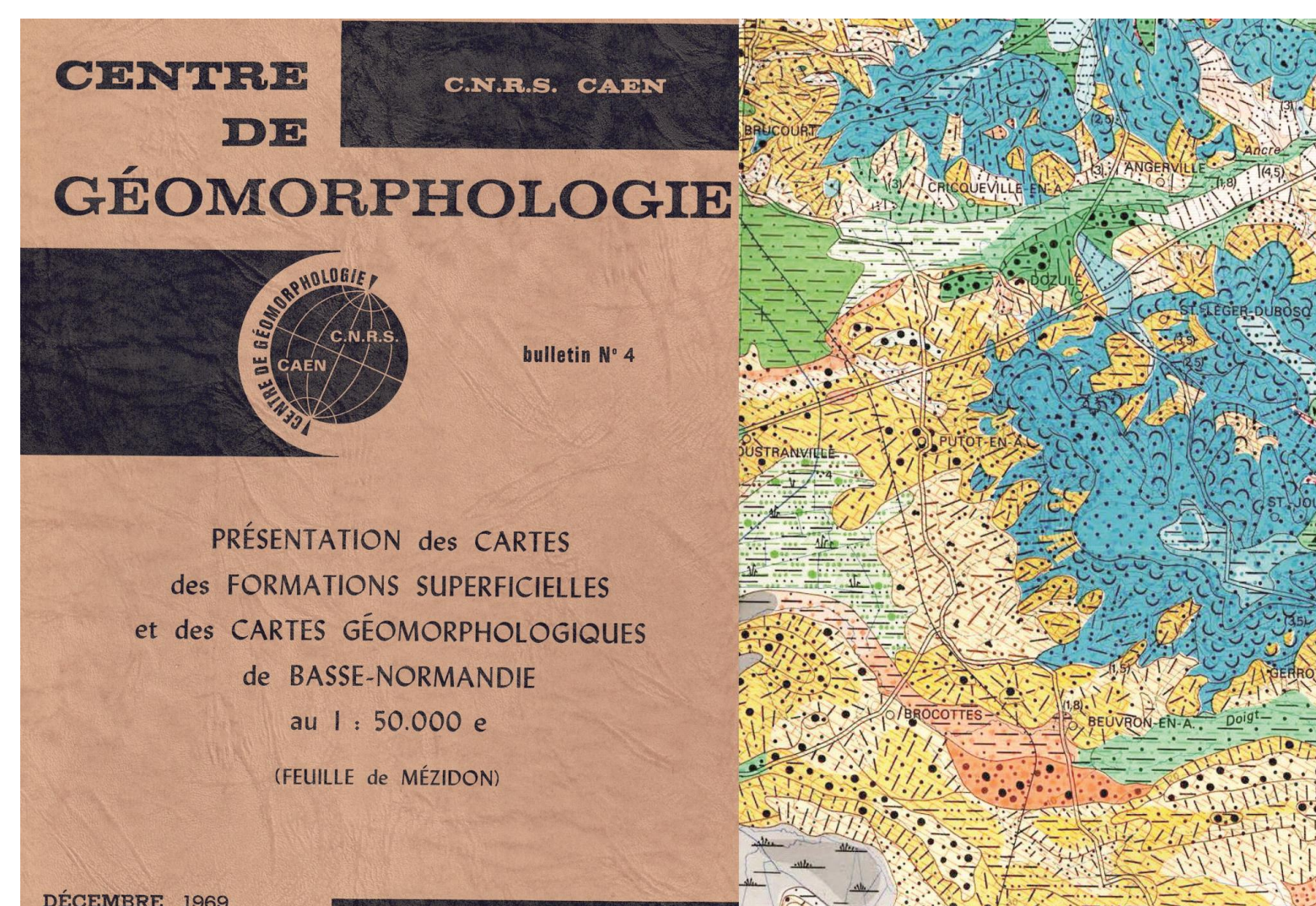


Rédaction du poster : Patrick Le Gouée
Mail : patrick.legouee@unicaen.fr

Contexte

La forte implication des pédologues dans la production cartographique tient aux nombreux enjeux auxquels elle permet de répondre dans les domaines de la planification territoriale (urbanisation, corridors écologiques), des aménagements agricoles (drainage, irrigation, remembrement) ou bien encore de la gestion des problèmes environnementaux (érosion, salinisation, pollution chimique des sols).

En Normandie, la cartographie des sols remonte à la fin des années 50 sous l'impulsion du Centre de Géographie Appliquée de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Caen et du Centre de Géomorphologie du CNRS de Caen. Ils ont cartographié les formations superficielles avec le souhait (1) de définir des « régions géopédologiques », selon les propres termes d'André Journaux et (2) de voir paraître une « carte des Sols, des Formations Végétales et de l'occupation actuelle de l'espace ».



A gauche : exemple de bulletin du Centre de Géomorphologie du CNRS de Caen.
A droite : extrait d'une carte des formations superficielles.

C'est quoi ?

La cartographie des sols est le processus de description, de classification et de représentation spatiale des types de sols présents dans une région donnée. Elle vise à fournir une compréhension détaillée des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des sols et permet de retranscrire les logiques de leur distribution spatiale.

Elle repose sur des étapes clés que sont les descriptions de terrain, l'analyse des échantillons en laboratoire, la construction des maquettes cartographiques papier et l'élaboration des bases graphiques et sémantiques des données Sol sous Système d'Information Géographique.

Comment ? Où ? Quand ?

Entre 1958 et le milieu des années 70, la cartographie des formations superficielles a été menée sur quelques territoires du Calvados (Caen, Courseulles/Bayeux, Mézidon) à l'échelle du 1/50 000, nécessitant la réalisation de 6 000 sondages par secteur géographique.

Dans les années 80, l'Article 73 de la Loi d'Orientation Agricole du 04 juillet 1980 va conduire l'État et les départements à établir des cartes départementales des terres agricoles (CDTA) afin de préserver les meilleures terres agricoles de l'emprise des grands ouvrages mais aussi permettre d'optimiser la gestion du patrimoine foncier. Il s'agit de cartes à l'échelle 1/50 000 réalisées par des pédologues sur la base d'un sondage pour 30 ha de territoire. A ce jour, la Normandie compte une dizaine de cartes CDTA.

A partir des années 2010, la cartographie des sols en Normandie a connu une nouvelle dynamique dans le cadre du programme national Référentiel Régional Pédologique (RRP) du Gis Sol dressant un inventaire cartographique des sols à l'échelle 1/250 000 sur l'ensemble de la région à partir de la réalisation d'un sondage pour 400 ha et d'une fosse pédologique pour 4 000 ha.

Qui ?

Les cartes des formations superficielles ont été réalisées sous l'égide d'André Journaux dans le cadre d'un comité de direction comprenant d'illustres géomorphologues comme M. Dangeard, M. Derruau, M. Dresch, M. Tricart,

Les Cartes Départementales des Terres Agricoles relèvent de travaux menés par des bureaux d'études pour le compte des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF).

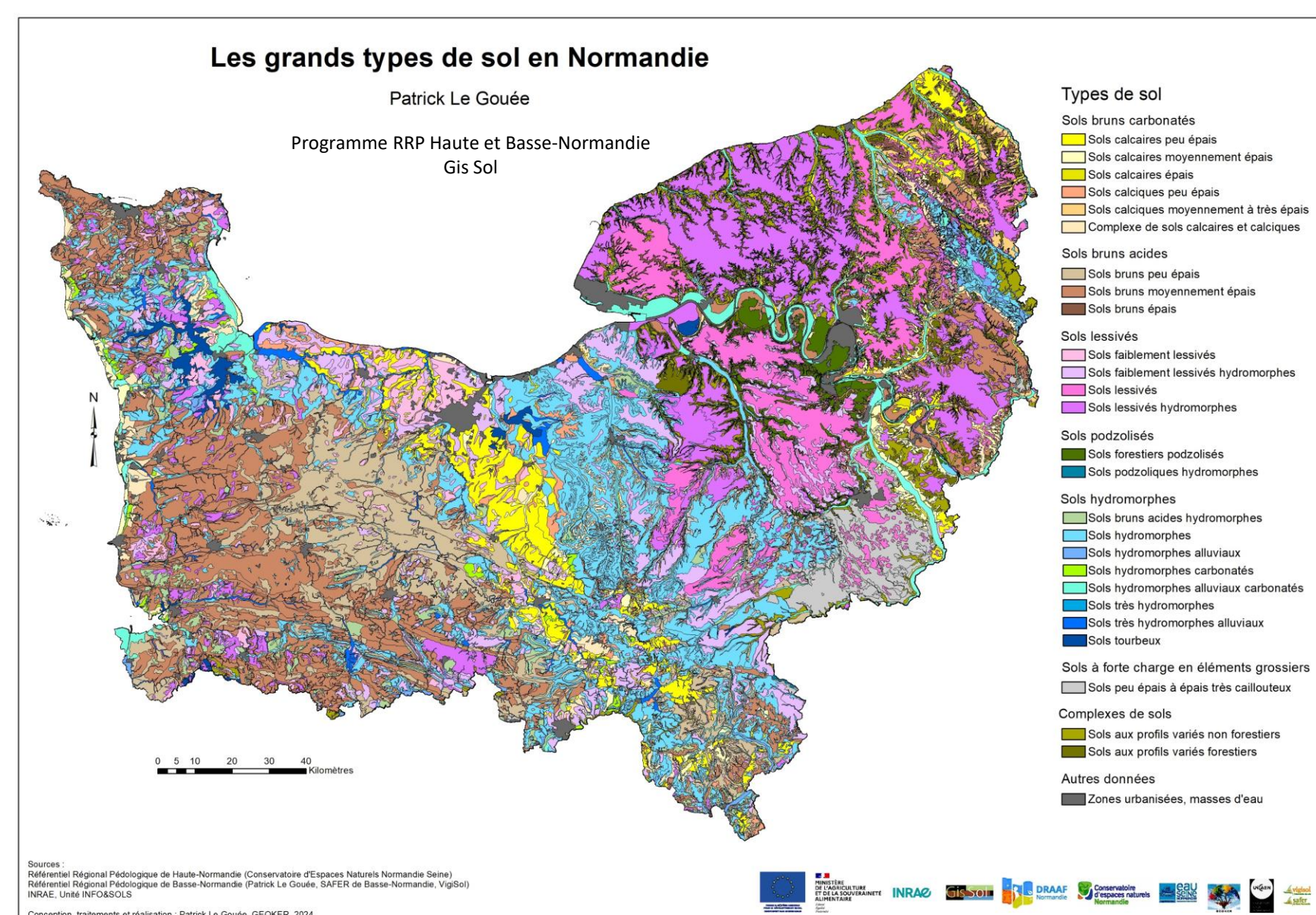
Les cartes des Référentiels Pédologiques Régionaux de Basse et Haute-Normandie sont issues d'un partenariat associant l'Europe, l'Unité Info&Sols de l'INRAe et certains acteurs régionaux.



En haut : Notice et carte départementale des terres agricoles de Caen.

A gauche : profils de sol normands. Crédits photos : Patrick Le Gouée.

En bas : Carte des grands types de sol en Normandie.



Dates clés

Décembre 1969 : Publication de la 1^{ère} carte des formations superficielles par le Centre de Géomorphologie de Caen du CNRS

1980 : Lancement de la production des Cartes Départementales des Terres Agricoles en Normandie

2016 : Finalisation et labellisation du programme RRP Basse-Normandie par le Ministère de l'Agriculture

2018 : Finalisation et labellisation du programme RRP Haute-Normandie par le Ministère de l'Agriculture

Attentes et perspectives

Pour les cartes des formations superficielles : Apporter aux Services de l'Aménagement du Territoire des données spatialisées sur les formations superficielles destinées à servir de base à tout projet d'utilisation du sol.

Pour les Cartes Départementales des Terres Agricoles : Préserver les meilleures terres agricoles au bénéfice de l'agriculture et optimiser la gestion du patrimoine foncier.

Pour les Référentiels Régionaux Pédologiques : Produire une synthèse actualisable des connaissances sur la répartition et la nature des grands types de sols d'une région ou d'un département en vue de leur gestion et de leur conservation.



Vers la page du projet

<https://www.linkedin.com/in/patrick-le-gou%C3%A9-45043020a/>